



Le 5 juillet 2021

L'honorable Richard Mostyn
Ministre des Services aux collectivités
Ministre responsable de la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon

Monsieur le Ministre,

Nous entamons notre deuxième mandat, forts des assises solides établies précédemment, sur lesquelles nous nous appuyons pour propulser le Yukon vers l'avant, en travaillant main dans la main avec nos concitoyens et concitoyennes afin d'améliorer leurs conditions de vie.

En tant que gouvernement, nous avons la responsabilité d'assurer un leadership solide et stable dans notre riposte à la COVID-19 et aux défis qui découlent de cette pandémie. Nous avons mené un fier combat jusqu'ici, et continuerons à soutenir les familles, les particuliers et les entreprises au sortir de la pandémie. La dernière année s'est avérée extrêmement éprouvante pour la fonction publique, qui a travaillé d'arrache-pied pour nous aider à obtenir les résultats inégalés ayant assuré la santé et la sécurité de la population yukonnaise.

Notre gouvernement est reconnu pour ses bonnes relations de travail avec les Premières nations du Yukon, qui sont à l'avantage de l'ensemble de la population yukonnaise. En respectant notre engagement à l'endroit de la réconciliation et de l'esprit et de l'intention des ententes définitives et des ententes d'autonomie gouvernementale, nous nous engageons résolument à collaborer avec les gouvernements des Premières nations pour bâtir un avenir meilleur pour le Yukon. Nous poursuivons sur notre lancée pour donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et mettre en œuvre la *Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+ : Changer la donne pour défendre la dignité et la justice*.

Comme gouvernement, nous affinerons, uniformiserons et coordonnerons notre stratégie de communication avec le gouvernement du Canada afin de maximiser nos gains et de respecter nos engagements.

Lors de notre précédent mandat, nous avons conçu deux stratégies majeures qui guident le

mandat de ce gouvernement : *Notre avenir propre* et *La population d'abord*. Véritables pierres d'assise de notre gouvernement, ces deux stratégies orienteront toutes nos décisions.

Notre avenir propre est le plan directeur de nos interventions en vue de juguler la crise climatique tout en assurant la résilience, la pérennité et l'avenir de notre territoire. Notre gouvernement montrera l'exemple en déployant cette stratégie territoriale de concert avec ses partenaires. Nous réduirons nos émissions de gaz à effet de serre et notre dépendance aux combustibles fossiles, tout en protégeant l'environnement et en stimulant l'économie verte au Yukon. S'attaquer à la crise climatique nécessite un changement de culture, et ce, tant au sein de la société yukonnaise que du gouvernement du Yukon. Devant l'urgence climatique à laquelle nous faisons face, les décisions et les actions découlant de *Notre avenir propre* doivent être prises sans tarder.

La population d'abord est bien plus que le titre d'un rapport sur la transformation du système de santé yukonnais. C'est le principe directeur qui régit la réforme de nos politiques grâce à une approche profondément humaine. Les Yukonnais et les Yukonaises de tout âge méritent un système de santé qui leur offre des services complets qui répondent à leurs besoins; et voilà à quoi nous continuerons de nous employer.

Comme vous le savez, notre gouvernement libéral a conclu un accord de soutien. Cet accord nous permettra de garantir aux Yukonnais et aux Yukonaises un gouvernement stable, solide et déterminé à travailler dans leur intérêt supérieur.

Vous serez donc tenu de mener de vastes consultations, comme le prévoit cet accord, et de concrétiser les engagements que nous avons pris envers la population yukonnaise. Ces consultations et cet échange de renseignements seront coordonnés par le Secrétariat responsable de l'accord de soutien.

En votre qualité de ministre des Services aux collectivités, vous devrez :

- poursuivre la construction d'infrastructures sur tout le territoire yukonnais, en respectant les priorités des municipalités et des Premières nations et en maximisant les sommes investies par le fédéral;
- jouer un rôle de premier plan dans le respect des engagements pris en vertu de la stratégie *Notre avenir propre*, notamment en soutenant les plans de résilience aux changements climatiques des collectivités et en veillant à ce que les projets d'infrastructure tiennent compte des enjeux climatiques;
- veiller à assurer la sécurité des localités yukonaises en cas de feux de végétation et à les préparer à ce genre d'éventualité. Cela inclut notamment l'élaboration d'une stratégie durable de prévention des feux pour chaque localité, la collaboration avec les Premières nations du Yukon pour assurer leur participation à la prévention des incendies et à la lutte aux feux de végétation, et la création de possibilités de leadership et de renforcement des capacités pour les jeunes autochtones dans ces programmes cruciaux;
- encourager l'examen indépendant des services d'incendie en milieu rural pour que notre réseau soit efficace, équilibré et adapté aux défis rencontrés par les localités rurales au chapitre de la prestation de services d'incendie;
- forger un partenariat avec la Ville de Whitehorse pour l'amélioration des transports publics

et actifs;

- réviser la *Loi sur les mesures civiles d'urgence* et la *Loi sur la santé et la sécurité publiques* à la lumière des défis rencontrés pendant la pandémie de COVID-19 afin que le Yukon soit mieux outillé pour faire face à de futures situations d'urgence. Cette tâche sera dirigée conjointement par le ministère des Services aux collectivités et le ministère de la Santé et des Affaires sociales;
- créer un programme de prêts pour la rénovation écoénergétique d'immeubles commerciaux et résidentiels afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre au Yukon;
- travailler de concert avec le secteur à but non lucratif et bonifier les possibilités de collaboration et de partage de services avec ce joueur essentiel de la société afin qu'il soit en mesure de se remettre des effets de la pandémie de COVID-19. Cette tâche sera dirigée par le ministère du Développement économique avec l'assistance du ministère des Services aux collectivités;
- agrandir le parc immobilier partout dans le territoire, développer de nouvelles parcelles de terrain et de nouveaux lots de terre, et adopter des stratégies novatrices pour répondre aux besoins pressants de logements au Yukon. Cette tâche, qui sera dirigée par la Société d'habitation du Yukon avec l'assistance du ministère des Services aux collectivités et du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, comprend notamment :
 - la libération du terrain situé à l'intersection de la 5^e Avenue et de la rue Rogers à Whitehorse pour des projets de logement du secteur privé,
 - la participation à la création de fiducies foncières collectives;
- investir des ressources additionnelles dans les services médicaux d'urgence en milieu rural et augmenter l'allocation de formation des bénévoles des services d'incendie et des services médicaux d'urgence;
- entreprendre la révision de la *Loi sur les professions de la santé* afin d'améliorer l'encadrement des professionnels de la santé. Cette tâche sera dirigée par le ministère des Services aux collectivités avec l'assistance du ministère de la Santé et des Affaires sociales;
- faire avancer le dossier de candidature du gouvernement pour l'accueil des Jeux d'hiver du Canada en partenariat avec la Ville de Whitehorse;
- étudier, en partenariat avec le secteur privé, la possibilité de construire un complexe sportif polyvalent pour les athlètes et les grands congrès et événements publics. Cette tâche sera dirigée par le ministère du Développement économique avec l'assistance du ministère des Services aux collectivités;
- collaborer davantage avec des partenaires des collectivités pour encourager la vie active chez les personnes âgées.

À titre de ministre responsable de la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon, vous devrez :

- présenter une loi moderne et complète pour garantir des milieux de travail sécuritaires, ainsi qu'un système équitable d'indemnisation des blessures et des maladies professionnelles.

En qualité de ministre, vous avez la responsabilité de collaborer avec vos collègues et de faire preuve d'ouverture, de transparence et de responsabilisation dans votre prise de décisions. Bien

que chaque ministre ait des priorités particulières, toutes les décisions doivent être prises de sorte à contribuer au bien collectif des Yukonnais et des Yukonnaïses. En tant que membre du Conseil des ministres, vous avez la responsabilité de vous assurer que les décisions sont prises dans l'intérêt supérieur de l'ensemble de la population yukonnaïse. En prenant ces décisions, vous devrez toujours chercher à privilégier les priorités essentielles et à optimiser l'investissement de l'argent des contribuables.

Pour accomplir votre devoir, vous devrez cultiver des relations de travail efficaces et respectueuses avec vos sous-ministres et les fonctionnaires de vos ministères, en étant conscient du rôle majeur de la fonction publique dans la prise de décisions éclairées.

La présente lettre précise la vision qui sous-tend votre nouveau mandat. Pour atteindre ces objectifs, vous devrez en surveiller la mise en œuvre par l'entremise d'activités de suivi et de production de rapports.

En qualité de ministre, vous devrez favoriser la collaboration entre les différents ministères afin que nous puissions tous travailler ensemble à notre objectif commun, à savoir l'amélioration des conditions de vie de la population yukonnaïse. Notre engagement en matière de saine gouvernance exige également des relations de travail harmonieuses et productives avec les autres gouvernements, les collectivités, les intervenants et les citoyens.

Vous devrez également travailler dans un esprit de coopération avec l'ensemble des députés et assumer votre responsabilité de rendre des comptes à l'Assemblée législative, en acceptant notamment que tous les députés puissent avoir de bonnes idées qui méritent d'être réellement prises en compte.

J'attends de vous que vous exerciez en tout temps vos responsabilités publiques en faisant preuve d'intégrité professionnelle et personnelle. Vous devrez respecter la lettre et l'esprit des règles sur les conflits d'intérêts imposées aux ministres, consulter le commissaire aux conflits d'intérêts et suivre ses avis et recommandations.

Je suis heureux que vous ayez accepté ces nouvelles responsabilités ministérielles et de vous savoir déterminé à effectuer le travail qui nous attend avec un grand sens du devoir et une volonté profonde d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens et concitoyennes. Je suis impatient de commencer à travailler à vos côtés au service de la population du Yukon.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de recevoir mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a smaller 'B' and a flourish.

Sandy Silver, premier ministre